



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS

**MÉDITATION MATINALE EN LA CHAPELLE DE LA
MAISON SAINTE-MARTHE**

Mardi 16 décembre 2014

(L'Osservatore Romano, Édition hebdomadaire n° 2 du 8 janvier 2015)

Ceux qui passeront devant

Un « cœur repentant » qui sait reconnaître ses propres péchés est la condition pour s'acheminer sur la « route du salut ». Alors, le « jugement » du Seigneur ne fera pas peur, mais donnera « l'espérance ». Et les deux lectures du jour sur lesquelles s'est arrêtée la réflexion du Pape François ont précisément la « structure d'un jugement ». La première, tirée du Livre du prophète Sophonie (3, 1-2. 9-13), commence même « par une parole de menace : « Attention à la ville rebelle et impure ». De qui parle Sophonie ? De celui qui s'approche « du Seigneur car le Seigneur a pardonné ». Aux repentis, qui ont été capables de reconnaître : « Oui, nous sommes pécheurs », le Seigneur a réservé le pardon et a adressé « cette parole, qui est l'une de celles pleines d'espérance de l'Ancien Testament : « Je te laisserai parmi un peuple humble et pauvre, il se confiera au nom du Seigneur » ». On trouve ici « les trois caractéristiques du peuple fidèle de Dieu : humilité, pauvreté et confiance dans le Seigneur ». Et telle est précisément « la voie du salut ». Les autres, en revanche, « n'ont pas écouté la voix du Seigneur, n'ont pas accepté la correction, ne se sont pas confiés au Seigneur », c'est pourquoi « ils ne peuvent pas recevoir le salut » : ils se sont « fermés au salut ». On trouve une dynamique semblable dans l'Évangile du jour (Mt 21, 28-32), dans lequel Jésus aussi propose « aux chefs des prêtres, aux anciens, du peuple », à toute cette « "association" de personnes qui lui faisaient la guerre », un « jugement » sur lequel réfléchir. « En vérité je vous le dis : les publicains et les prostituées vous passeront devant dans le royaume des Dieux ». Ils « seront les premiers ». Qu'ont fait ces personnes » pour mériter un tel jugement ? « Elles n'ont pas écouté la voix du Seigneur, elles n'ont pas accepté la

correction, elles ne se sont pas confiées au Seigneur ». Ce jugement sur lequel « la liturgie nous fait aujourd'hui réfléchir » est cependant « un jugement qui donne de l'espérance quand nous regardons nos péchés ». Tous, en effet, « nous sommes pécheurs ». Chacun de nous connaît bien la « liste » de ses propres péchés, mais il peut dire : « Seigneur, je t'offre mes péchés, l'unique chose que nous pouvons t'offrir ». Pour mieux faire comprendre cela, le Pape a rappelé la « vie d'un saint qui était très généreux » et offrait tout au Seigneur : « Le Seigneur lui demandait une chose et il la faisait ». Il l'écoutait toujours et suivait toujours sa volonté. Pourtant le Seigneur lui dit une fois : « Il y a quelque chose que tu ne m'as pas encore donné ». Et lui, « qui était si bon », répondit : « Mais Seigneur qu'est-ce que je ne t'ai pas donné ? Je t'ai donné ma vie, je travaille pour les pauvres, je travaille pour la catéchèse, je travaille ici, je travaille là... ». Mais le Seigneur continua à lui dire : « Il y a quelque chose que tu ne m'as pas encore donné ». Mais « quelle chose Seigneur ? », répéta le saint. « Tes péchés » conclut le Seigneur.